Hightechflon GmbH & Co. KG
Macairestr. 4
78467 Konstanz
+49 (0)7531 917 541

# Déclaration de conformité FDA

## Films PTFE, demi-produits en PTFE et tissus de verre revêtus de PTFE

Par la présente, nous confirmons, sur la base de la documentation relative aux matières premières et aux fournisseurs dont nous disposons, la conformité décrite ci-après de nos produits en PTFE aux dispositions applicables du U.S. Code of Federal Regulations (FDA), Title 21.

**1. PTFE vierge – films et demi-produits non adhésifs**

Les matériaux en PTFE utilisés sont constitués de polytétrafluoroéthylène à base d'homopolymère de tétrafluoroéthylène. Le PTFE utilisé satisfait aux exigences applicables de : **FDA 21 CFR § 177.1550 – Perfluorocarbon resins** pour les matériaux et articles destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

La conformité s'applique sous réserve du respect des spécifications, restrictions et conditions d'utilisation prévues définies dans le 21 CFR § 177.1550.

Cette déclaration s'applique notamment aux produits non adhésifs en PTFE vierge, tels que :

- films PTFE
- plaques PTFE
- joncs PTFE
- tubes PTFE
- autres demi-produits en PTFE vierge

à condition qu'ils ne contiennent pas de composants supplémentaires non couverts par cette déclaration.

**2. PTFE vierge – versions autocollantes**

Pour les produits en PTFE autocollants, la surface destinée au contact alimentaire prévu est en PTFE.
Les exigences applicables suivantes s'appliquent à cette surface en PTFE :
FDA 21 CFR § 177.1550 – Perfluorocarbon resins

**L'adhésif sensible à la pression appliqué au dos n'est expressément pas inclus dans cette déclaration de conformité.**
L'adhésif sensible à la pression ne bénéficie d'aucune conformité pour le contact alimentaire.
La face autocollante n'est donc pas destinée au contact direct ou prévu avec des denrées alimentaires**.
La déclaration de conformité FDA se rapporte exclusivement à la face PTFE du produit.

**3. Tissu de verre revêtu de PTFE – non adhésif**

Dans le cas des tissus de verre revêtus de PTFE, la surface destinée à entrer en contact avec les denrées alimentaires est constituée d'un revêtement PTFE.
Le PTFE utilisé pour le revêtement satisfait aux exigences applicables de : FDA 21 CFR § 177.1550 – Perfluorocarbon resins

Le tissu en fibres de verre sert de support mécanique et, dans le cadre d'une utilisation prévue, est séparé de la surface de contact alimentaire par le revêtement PTFE.
La déclaration de conformité se rapporte donc à la surface PTFE destinée au contact alimentaire.

La déclaration suppose que le revêtement PTFE est intact et que le support en tissu de verre n'entre pas directement en contact avec des denrées alimentaires lors de l'utilisation prévue.

**4. Tissu de verre revêtu de PTFE – autocollant**

Dans le cas du tissu de verre PTFE autocollant, la face destinée au contact alimentaire prévu est constituée d'un revêtement PTFE.
Le revêtement PTFE satisfait aux exigences applicables de :
FDA 21 CFR § 177.1550 – Perfluorocarbon resins.

Le tissu de verre sert de support mécanique.
**L'adhésif sensible à la pression appliqué au dos n'est expressément pas inclus dans cette déclaration de conformité.**
L'adhésif sensible à la pression ne bénéficie d'aucune conformité pour le contact alimentaire.
La face arrière autocollante n'est donc pas destinée au contact direct ou prévu avec des denrées alimentaires.
La déclaration de conformité FDA se rapporte exclusivement à la face revêtue de PTFE destinée au contact alimentaire.

**Restrictions et remarques**

Cette déclaration s'applique exclusivement aux matériaux décrits ci-dessus et à leur utilisation prévue.
Dans le cas des versions autocollantes, l'adhésif sensible à la pression est en principe exclu de la déclaration de conformité.

La déclaration ne s'applique pas automatiquement à :
- la transformation ultérieure effectuée par le client ou aux revêtements supplémentaires,
- aux adhésifs appliqués ultérieurement,
- aux encres d'impression ou marquages,
- aux additifs supplémentaires,
- aux contaminations issues de la transformation,
- aux surfaces PTFE endommagées ou usées,
- aux applications dans lesquelles l'adhésif sensible à la pression peut entrer directement ou indirectement en contact avec des denrées alimentaires,
- aux applications dans lesquelles le tissu de verre ou d'autres composants non approuvés entrent en contact avec des denrées alimentaires.

L'aptitude du produit fini à une application alimentaire spécifique doit être évaluée par l'utilisateur en tenant compte des conditions réelles d'utilisation, notamment de la température, de la durée de contact, du type de denrée alimentaire et des sollicitations mécaniques.

**Cette déclaration ne constitue pas une autorisation individuelle du produit par la U.S. Food and Drug Administration. La désignation « FDA approved »** n'est donc pas utilisée.**

La déclaration se rapporte exclusivement au respect des exigences applicables de : 21 CFR § 177.1550 – Perfluorocarbon resins pour la surface PTFE destinée au contact alimentaire décrite dans chaque cas.

Konstanz, 26.11.2026






*Goran Vlajic*